

FEUX DE FORÊT

QUELLES SOLUTIONS POUR UNE PRÉVENTION EFFICACE ?

Page 5

**BILAN DU CORONA
EN ALGÉRIE**

**481 NOUVEAUX
CAS ET 10
DÉCÈS EN 24
HEURES**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4295 | Mercredi 7 juillet 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FINALE DE LA COUPE
ARABE DES U-20**

**LES VERTS
N'ONT PAS
DÉMÉRITÉ**

Page 16

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE PRÉOCCUPANTE

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE N'EXCLUT PAS UN RETOUR AU CONFINEMENT

Page 3



LOGEMENT



**BENABDERRAHMANE
PROCÈDE À UNE OPÉRATION
DE DISTRIBUTION**

Page 4

BMS

**LA CHALEUR
CANICULAIRE
PERSISTERA SUR
PLUSIEURS
WILAYAS**

Page 5

**AFFAIRE DE L'INTOXICATION
SUR UNE PLAGE À TÉNÈS**

**LES DERNIERS
DÉVELOPPEMENTS**

Page 15



21

corps de migrants clandestins repêchés au large de Sfax en Tunisie.

30

accords de partenariat signés à Oran au salon de l'investissement.

54

foyers d'Asfour raccordés au réseau d'électricité à El-Tarf.

Distinction des lauréats au concours des startups

Le concours entre les établissements de l'enseignement supérieur, lancé sous le thème "Un projet, un brevet", par la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique au profit des étudiants innovateurs et des startups, a vu la distinction de deux étudiants ayant décroché la première place à l'échelle nationale. Le recteur de l'université des sciences et de la technologies Houari-Boumediene, le professeur Djamel-Eddine Akretche, a supervisé la cérémonie de distinction des étudiants Daghmane Soheib et Chekirane Mohamed-Amine de la faculté de génie mécanique et génie de procédés de l'USTHB après avoir remporté la première place à l'échelle nationale dans le grand concours entre les établissements de l'enseignement supérieur. Cette distinction est revenue aux deux étudiants pour leur participation à un projet scientifique innovant dans le domaine de l'environnement, intitulé "Du plastique aux hydrocarbures", sous la supervision du docteur Abchiche Hassina. La première édition de cette initiative a été lancée le 22 mars dernier, le nombre des projets innovants ins-



crits au concours s'élève à 54 projets, entièrement soumis à une évaluation préliminaire par des experts en la matière.

Instructions pour l'ouverture de comptes devises commerçant



La Banque d'Algérie a rendu publique une instruction relative aux modalités d'ouverture et de fonctionnement du compte devise commerçant et professionnel non commerçant. Il s'agit

de l'instruction qui vient en application des articles 23 et 67 relatifs aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. Cette instruction a pour objet de fixer les modalités d'ouverture et de fonctionnement du compte devise commerçant et du compte devise professionnel non commerçant et la répartition des recettes d'exportation, de biens et de services hors hydrocarbures et produits miniers. La Banque d'Algérie souligne que toute personne physique ou morale résidente exerçant une activité économique conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, est autorisée à ouvrir auprès des banques, un ou plusieurs comptes devise (s) commerçant ou comptes devise(s) professionnel non commerçant. Il peut être ouvert un compte pour chaque devise librement convertible dans laquelle, les transactions sont enregistrées. Les comptes devises commerçant, peuvent être clôturés sur demande de leurs titulaires, et/ou en cas de cessation d'activité et les soldes disponibles dans ces comptes, seront convertis en dinars algériens.

Octroi de 293 autorisations de forage à Biskra

La direction des ressources en eau de la wilaya de Biskra a accordé, durant le 1^{er} semestre de l'année en cours, 293 autorisations de forage pour capter les eaux souterraines destinées à l'irrigation à travers les communes de la wilaya. Le nombre de dossiers déposés auprès des services concernés pour l'obtention d'autorisations finales d'exploitation des eaux souterraines destinées à l'irrigation depuis le début de l'année 2021 a dépassé les 500, parmi lesquels 293 ont reçu l'approbation finale. Les autorisations allouées concernent la réalisation de nouveaux forages par les agriculteurs, dont les surfaces agricoles ont connu une augmentation, en plus de nouvelles exploitations agricoles de diverses filières agricoles dont celles liées à la plantation de palmiers, d'arbres fruitiers, de céréales, de fruits et légumes, reflétant les efforts déployés pour être au diapason des besoins du secteur agricole, à moyen et long termes, afin d'assurer la pérennité de l'activité agricole dans la région. Le secteur agricole dans la wilaya de Biskra a enregistré une augmentation annuelle du nombre de demandes de création de nouveaux forages (collectifs et individuels) en raison de l'extension



des investissements. Au cours de l'année 2020, plus de 400 autorisations ont été octroyées.

D
I
X
I
T

Adel Ben Abderrahmane Al-Assoumi, Pdt du Parlement arabe

"La fête de l'indépendance en Algérie représente un noble événement national qui renforce l'unité nationale et le sentiment d'appartenance au pays, un jour où nous nous rappelons les vaillants sacrifices faits par les martyrs parmi les enfants du peuple algérien..."

76 hot dogs avalés en... 10 minutes !

Le 4 juillet, à l'occasion de la Fête nationale américaine, un concours du plus grand mangeur de hot dogs se tient tous les ans.

Le tenant du titre, Joey Chesnut, a écrasé la concurrence et battu son propre record établi l'an passé. Il a englouti 76 hot dogs en 10 minutes.

Joey Chesnut a remporté pour la 14^e fois le traditionnel concours international Nathan's.

À 5 ans, il fait 5 km à vélo pour s'acheter des... bonbons

Les gendarmes ont lancé des recherches pour retrouver un enfant de 5 ans porté disparu depuis près d'une heure.

Le garçonnet était, en fait, parti sans prévenir, avec son vélo, pour s'acheter des bonbons... à plus de 5 kilomètres de chez lui.

Le petit garçon explique que son père est parti faire des courses et qu'il n'a pas voulu l'emmener. Bien décidé à s'acheter des bonbons, l'enfant a alors pris sa petite sacoche et son porte-monnaie, enfilé son casque et enfourché son vélo.

L'histoire ne dit pas s'il a pu s'acheter ses bonbons...

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE PRÉOCCUPANTE

Le Comité scientifique n'exclut pas un retour au confinement

Avec un bilan quotidien qui s'approche des 500 cas, la situation épidémiologique liée au coronavirus en Algérie suscite de plus en plus l'inquiétude des spécialistes. Or, ces derniers sont unanimes ; les chiffres communiqués quotidiennement ne reflètent guère la situation sur le terrain.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, le membre du Comité scientifique le professeur Ryad Mahyaoui a d'emblée fait état d'une situation pas du tout rassurante et qui suscite de plus en plus de l'inquiétude.

"La situation épidémiologique dans notre pays n'est pas rassurante et suscite des inquiétudes, vu la hausse des cas de contamination et de décès, notamment dans certaines wilayas à forte densité de population, à l'instar d'Alger, Oran et Constantine", a-t-il déclaré.

Selon lui, les chiffres communiqués quotidiennement en matière de contamination ne "reflètent pas la réalité", car "il y a beaucoup de citoyens qui ne signalent pas leurs contaminations préférant ne pas se rendre aux services sanitaires compétents", a-t-il dit.

Les bilans établis seulement selon les tests PCR

Le membre du Comité scientifique chargé de l'élaboration des bilans présentés quotidiennement ajoute que ces patients préfèrent "l'automédication en achetant des médicaments sans se présenter en consultation médicale".



Toujours dans le contexte de la fiabilité des bilans du coronavirus rendus publics chaque fin de journée, le professeur Mahyaoui fait savoir que "ces bilans sont établis seulement selon les tests PCR effectués sur les patients". Tout cela pour réaffirmer que ces chiffres ne reflètent pas la réalité, et donc la vigilance reste de mise.

"Nous devons donc tirer la sonnette d'alarme et rechercher des solutions urgentes, telles que la nécessité de revenir aux mesures de précaution qui sont malheureusement absentes dans nos rues, nos marchés et nos magasins", a-t-il déclaré à ce propos.

"Nous n'excluons pas un retour au confinement sanitaire"

À cet égard, le professeur a expliqué que l'application du confinement sanitaire a porté ses fruits lors de la propagation de la souche initiale du virus,

Par conséquent, affirme l'intervenant, *"compte tenu du relâchement total et du manque de respect des mesures préventives, nous n'excluons pas un retour au*

confinement sanitaire ou une prise de mesures urgentes pour faire face à la propagation du virus dans ses nouvelles variantes". Concernant les nouvelles variantes du virus, l'invité de la Radio a confirmé que les symptômes classiques du virus ont complètement changé, notant l'apparition d'autres symptômes. Selon

lui, *"il est désormais très difficile de détecter le virus, compte tenu du manque de capacités disponibles, mais il est certain que toutes les souches, telles que les britanniques et indiennes, sont entrées dans notre pays, donc toute personne qui ressent des symptômes doit aller chez le médecin".*

C. A.

Vers la limitation d'accès aux lieux publics

Le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie du coronavirus en Algérie s'apprête à limiter l'accès aux lieux publics et centres fermés aux personnes vaccinées contre le Covid-19. L'annonce en a été faite mardi 6 juillet 2021 par le directeur général de l'institut national de santé publique INSP, Lyes Rahal lors de son passage sur la chaîne *Ennahar TV*. Selon lui, l'accès aux lieux publics et centres fermés devra être réservé qu'aux citoyens ayant reçu le vaccin contre le coronavirus en présentant "une carte de vaccination". Cette démarche, qui est sur la table du Comité scientifique pour étude, devra être transmise incessamment aux autorités compétentes afin de statuer sur la possibilité de sa mise en œuvre pour les prochains jours. Dans le même contexte, le même responsable a fait savoir qu'Alger se trouve actuellement à la tête des wilayas en matière de contaminations enregistrées quotidiennement, précisant que 14 wilayas enregistrent plus de 100 hospitalisations de patients Covid-19.

R. N.

FRANCHISSEMENT DE LA FRONTIÈRE FRANÇAISE

L'ambassade de France à Alger insiste sur les restrictions

PAR RACIM NIDAL

L'ambassade de France à Alger rappelle qu'à ce jour, le franchissement de la frontière Schengen en France demeure soumis aux restrictions exceptionnelles mises en œuvre depuis le 31 janvier 2021 en raison de la pandémie du Covid-19.

"Seules quelques catégories de voyageurs, dont la liste figure sur l'attestation de déplacement internationale consultable sur le site du Ministère de l'Intérieur sont autorisées à entrer en France, sous réserve de disposer des documents requis habituellement pour l'entrée et le séjour en France tels que passeport, visa, titre de séjour", indique l'ambassade de France en Algérie dans un communiqué.

Outre ce régime de circulation, ajoute-t-on, le voyageur, quelle que soit sa nationalité, doit présenter à la compagnie de transport et aux autorités de contrôle à la frontière : pour les voyageurs de plus de 11 ans uniquement, le résultat d'un examen

biologique de dépistage virologique RT-PCR Covid datant de moins de 72 heures avant le départ (départ du premier vol en cas de voyage avec correspondance) et ne concluant pas à une contamination par le Covid-19 ; une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne présente pas de symptôme d'infection au Covid-19, qu'il n'a pas connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de Covid-19 dans les 14 jours précédant le voyage.

Pour les voyageurs âgés de plus de 11 ans uniquement, qu'il accepte qu'un test ou un examen biologique de dépistage virologique de détection du SARS-CoV-2 puisse être réalisé à son arrivée sur le territoire national, qu'il s'engage à respecter un isolement volontaire de 7 jours après son arrivée en France métropolitaine et à réaliser au terme de cette période, dans le cas d'un voyageur de plus de 11 ans, un examen biologique de dépistage virologique (PCR). Pour rappel, les consulats généraux de France en Algérie ont repris progressive-

ment dès le 17 juin 2021 l'instruction des demandes de visa présentées par des personnes se rendant en France pour motif professionnel et justifiant avoir obtenu par le passé un visa de circulation (visa de court séjour à entrées multiples) délivré par la France, d'une validité d'au moins un an et arrivé à expiration après le 1^{er} novembre 2019. Outre cette catégorie de demandeurs, les conjoints de Français, ainsi que ceux de ressortissants de l'Union européenne, pourront également déposer leur dossier. Les demandes, quelle que soit la qualité du demandeur, sont reçues sur rendez-vous en ligne à compter dès le 9 juin 2021 selon le processus habituel. L'ambassade précise que la délivrance d'un visa n'autorise pas nécessairement le franchissement de la frontière. Comme indiqué précédemment, celui-ci reste soumis aux restrictions exceptionnelles mises en œuvre depuis le 31 janvier 2021 en raison de la pandémie du Covid-19.

R. N.

CORONA VIRUS EN ALGÉRIE

481 nouveaux cas et 10 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré mardi 6 juillet 2021 une légère baisse des contaminations au coronavirus selon le dernier bilan rendu public par le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie. Durant les dernières 24 heures, l'Algérie a en effet enregistré 481 nouveaux cas de contaminations, contre 495 recensés la veille.

Concernant les guérisons, le bilan fait état de 353 nouveaux cas rétablis de la maladie, contre 361 cas pour la journée de lundi. Malheureusement on déplore 10 nouveaux décès victimes de l'épidémie.

Le total des cas confirmés en Algérie s'élève ainsi à 141.966 cas dont 497 cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.765 cas. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs.

DU 27 AU 29 JUILLET
**Début des
préinscriptions
universitaires**

Les préinscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers (bac session de juin 2021), se dérouleront à distance du 27 au 29 juillet, alors que les résultats des orientations seront annoncés le 8 août, tandis que le 19 septembre a été fixé comme date limite pour les inscriptions définitives. Lors de ces inscriptions tout se fera en ligne, y compris le paiement des frais d'inscription. En effet, le ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé, aujourd'hui, que la première phase des inscriptions ou préinscriptions se déroulera en deux jours, du 27 au 29 juillet, suivra ensuite la phase des confirmations des premières inscriptions du 30 au 31 juillet. L'étude des vœux exprimés par les nouveaux bacheliers, quant à elle, est prévue du 1^{er} au 8 août, avec proclamation des résultats de l'orientation le jour même, c'est-à-dire le 8 août. A noter que cette étape est précédée de portes ouvertes aux universités en ligne les 24, 25 et 26 juillet. Alors que les rendez-vous pour les candidats aux Grandes écoles sont programmés du 9 au 16 août. La deuxième phase des inscriptions, qui concerne les étudiants dont les choix n'ont pas été acceptés, se déroulera du 9 au 11 août pour l'examen des recours, dont les résultats sont attendus le 16 août. Ensuite, le portail destiné à l'abri sera ouvert du 9 au 16 août. D'autre part, la tutelle a alloué un délai spécifique pour les inscriptions définitives en ligne du 4 au 9 septembre, à condition qu'au cours de la quatrième étape, les cas particuliers soient traités par les établissements d'enseignement supérieur via la plateforme de Progress, du 11 au 19 septembre. Enfin, le portail dédié aux services universitaires rouvrira du 4 au 18 septembre, de sorte que le 19 septembre sera la date limite des inscriptions définitives, date qui pourra être modifiée si nécessaire. **R. N.**

GESTION ET ORGANISATION INSTITUTIONNELLE
Le rapport critique du Cnese



Le Conseil national économique, social et de l'environnement a mis en exergue dans son dernier rapport les blocages persistant de la bureaucratie et la qualité de services des institutions publiques.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Ce rapport, qui a été récemment remis au président de la République, énumère certaines entraves qui font entrave aux lois de différentes institutions. "Les différents changements ayant affecté les besoins du citoyen et son désir d'obtenir facilement des services de qualité se heurtent à de grands obstacles notam-

ment l'aspect organisationnel et procédural et comportemental" indique ce rapport qui déplore en ce sens que "l'absence de l'élément rigueur conduit à la propagation de la corruption et l'ampleur des aspects négatifs de la bureaucratie".

Le président du Cnese Réda Tir n'a eu de cesse d'attirer l'attention des autorités sur ces fléaux qui retardent toute réforme inscrite dans le registre de la révision des procédures administratives et juridiques des institutions publiques.

Le Cnese qui met en relief le chapitre sur l'organisation et gestion des institutions propose des pistes pour "instaurer des mécanismes nouveaux permettant de réhabiliter le caractère disciplinaire des administrations". Au lieu de faire valoir "des procédures lentes et pesantes autour de ces services, il convient d'accélérer l'allègement des documents et la numéri-

sation des données". Sur le plan économique, il est utile de rappeler la nécessité du guichet unique pour l'acte d'investir et d'exporter. Mais sur le plan social, le Conseil national parle de "débureaucratiser tous les services à travers des relais directs et efficaces des attentes citoyennes".

Les services publics, qui ont commencé il y a quelques années à numériser les données, ne sont pas encore à établir un contact direct à travers les outils de gestion des nouvelles technologies.

Il va sans dire que si certaines ont entamé leur "révolution numérique" alors que d'autres peinent encore dans les anciennes habitudes.

Pour le Cnese "les lois et règlements ont pour cadre le concept de facilitation des prestations de services dans le but d'établir une cohésion sociale".

F. A.

ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE
**Benabderrahmane
procède à une distribution
de logements**

Le Premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, a entamé hier matin une visite de travail à Alger durant laquelle il a procédé à une opération de distribution de logements, et ce, à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

S'exprimant à la presse à l'issue de cette visite de travail, le Premier ministre a déclaré que "l'État continuera à soutenir le secteur de l'habitat".

Notre sortie aujourd'hui "vient démontrer le caractère social de l'État algérien et aussi l'importance qu'accorde le président de la République pour l'ensemble de ces programmes dédiés à la population en général et aux couches sociales les plus défavorisées", a indiqué M. Benabderrahmane lors de sa première sortie officielle depuis sa nomination le 30 juin dernier en tant que Premier ministre.

M. Benabderrahmane a insisté également sur "la poursuite du soutien de l'État au logement", assurant que cette politique reflète "le caractère social et solidaire de l'État algérien". L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a entamé, mardi, la dis-

tribution de 13.937 unités de la formule AADL à Alger, à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de la fête de l'Indépendance nationale et de la jeunesse, a-t-on appris auprès de l'AADL.

**Livraison de 13.937 unités
à Alger**

L'opération débutera avec la livraison des sites de Douera sur la route de Rahmania (3.746 logements) et de Baba-Hassen (3.000 logements) et ce, lors de la visite du Premier ministre, Aïmen Benabderrahmane.

L'opération se poursuivra au cours des prochains jours et concernera d'autres sites, selon la même source qui précise que ces sites disposent de toutes les infrastructures nécessaires (écoles primaires, CEM, espaces de loisirs, stades de proximité...). La livraison de ces logements s'inscrit dans le cadre d'une opération nationale de grande envergure qui prévoit la distribution de 58.000 unités de la formule AADL, à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance nationale et de la jeunesse.

R. N.

LE SOMMET DE L'OPEP+ ANNULÉ
**Le pétrole entame
la semaine en hausse**

PAR RIAD EL HADI

Les prix du pétrole ont clôturé en hausse, portés par le report sine die des discussions de l'Opep+ laissant imaginer une reconduction en août des quotas de production s'appliquant en juillet et non l'augmentation de la production un temps envisagée. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a terminé à 77,16 dollars à Londres, en hausse de 1,30 % ou 99 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de WTI pour le mois d'août a lui gagné 1,60 % ou 1,20 dollar, à 76,36 dollars. Peu avant la clôture avancée pour cause de jour férié aux États-Unis, les deux cours de référence ont respectivement touché 77,26 dollars et 76,39 dollars, une première depuis le mois d'octobre 2018. "Le report de la réunion de l'Opep+ rapproche le marché d'un mois d'août sans barils supplémentaires de la part de l'alliance, c'est pourquoi les prix du pétrole ont immédiatement bondi à la nouvelle", a commenté Louise Dickson, analyste de Rystad.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ ont en effet de nouveau annulé leur réunion de lundi sans se donner de nouveau rendez-vous, sur fond de désaccord entre les Émirats arabes

unis et le reste du groupe. Un plan est pourtant sur la table depuis jeudi : celui d'augmenter chaque mois la production de pétrole de 400.000 barils par jour entre août et décembre, soit un total de 2 millions de barils quotidiens remis sur le marché d'ici la fin de l'année.

Cette politique, qui s'inscrirait dans la continuité pour l'Opep+, répond au besoin d'économies qui repartent à mesure que les campagnes de vaccination contre le Covid-19 progressent et que les mesures de restrictions de déplacement des biens et des personnes sont levées. Mais les dissensions du groupe avec Abou-Dhabi, qui demande à ce que soit révisé à la hausse son volume de production de référence afin d'être autorisé à pomper davantage, ont entraîné deux reports du sommet du cartel jeudi puis vendredi avant son annulation lundi. "C'est tout le groupe contre un seul pays", avait commenté dimanche le ministre saoudien Abdelaziz ben Salmane interrogé par Bloomberg TV, tout en appelant dans une autre interview, sur la chaîne Al-Arabiya, à "un peu de rationalité et un peu de compromis".

La tendance haussière s'est confirmée ce matin à l'ouverture des marchés. Vers 6h45 Gmt le Brent affichait une hausse de 0,43 % à 77,49 dollars le baril.

R. E.

FEUX DE FORÊT

Quelles solutions pour une prévention efficace ?

À chaque début de la saison chaude, le massif forestier de l'Algérie se retrouve confronté à des incendies ravageurs. Depuis le début du mois en cours, pas moins de 120 départs de feux de forêt ont été enregistrés dans différentes localités du pays.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le dernier incendie en date remonte à la journée du dimanche 4 juillet au niveau de la forêt de Bougherghaine, dans la commune de Tamza, daïra d'El-Hamma, à 50 kilomètres du chef-lieu de wilaya de Khenchela. Selon le premier bilan provisoire rendu, l'on parle déjà de plusieurs dizaines d'hectares de forêt ravagés par les flammes.

A ne citer que cela, force est de constater que les moyens supplémentaires mis à la disposition des services de lutte contre les incendies ne suffisent pas. Le problème se pose, selon des spécialistes en la matière, au niveau de la politique de prévention qui fait défaut.

Interrogé par le quotidien *Liberté*, le président du club des risques majeurs Abdelkrim Chelghoum a d'emblée fait le constat que "depuis vingt ans, nous perdons une moyenne annuelle de 35.000 et 40.000 hectares de forêt dans les incendies", précisant que "c'est tout le relief méditerranéen qui est exposé à ce problème".

Cependant, le spécialiste affirme que le problème qui se pose en matière de lutte contre les incendies de forêt "réside dans les mesures préventives qui demeurent insuffisantes". À ce propos, il pointe la "gestion bureaucratique des feux de forêt de la part des autorités".

Dans le même sillage, l'expert en risques majeurs constate qu'au lieu de "prévenir la catastrophe", les autorités "ne font que la gérer", d'où l'ampleur des dégâts causés chaque année. Évoquant ainsi la gestion bureaucratique qui accentue les conséquences, il affirme qu'on "ne gère pas un risque majeur comme on gère une élection".

Et comme solution, l'intervenant préconise d'abord "l'aménagement urbanistique



des espaces forestiers afin de faciliter l'accès aux sapeurs-pompiers lors de leurs interventions".

Or, il déplore, dans ce sens, l'absence d'un "modèle numérique qui nous permette de disposer d'une cartographie exacte de nos massifs forestiers et de déterminer aussi la signature de chaque espèce d'arbre pour voir le taux d'inflammabilité de chaque parcelle à travers tout le pays".

L'expert préconise également la mise en place de "points d'eau dans l'espace forestier, mais aussi d'utiliser les moyens de télédétection pour anticiper les incendies. Ceci, sans omettre le travail de sensibilisation qui doit être permanent et à tous les niveaux".

Cela devra, selon le même intervenant, "inverser la tendance et réduire les pertes jusqu'à 90 % par rapport à la moyenne annuelle actuelle".

L'Algérie devrait-elle s'attendre au pire ?

Le président du Club des risques majeurs, Abdelkrim Chelghoum, avait expliqué que le pays "subit les conséquences du réchauffement climatique", ajoutant que la "désertification et la sécheresse en Algérie est un phénomène prévisible".

En effet, ce dernier a déclaré lors d'un entretien accordé au quotidien *Echorouk* que "l'Afrique du Nord vivra dans les années à venir des périodes de sécheresse sans précédent". Pour faire face à cette situation en Algérie, le porte-parole a déclaré que cette situation doit être gérée

"intelligemment, sérieusement et rationnellement".

M. Chelghoum a ajouté que "même si les précipitations ont été rares ces dernières années, la pluie qui tombe, que ce soit dans le Nord ou le Sud, à cause de la mauvaise gestion, la majeure partie va dans les mers et les canaux d'égouts".

Barrages remplis à 5 %

Le deuxième point à revoir selon le directeur de recherche à l'USTHB, est l'étude technique de la construction de barrages, "Nous avons construit des barrages avec des milliards de dinars, les grands projets qui ont coûté à l'Algérie 1.300 milliards de dollars sur 20 ans, un budget suffisant pour reconstruire toute l'Afrique. Prenons l'exemple des barrages de Beni-Haroun, Taksebt et Asserdoun à Bouira, leur construction a été sans étude technique appropriée ni surveillance périodique, ainsi la boue et les algues ont envahi la plupart des barrages, et avec la sécheresse, certains barrages ne sont remplis qu'à 5 %".

Le troisième point est que "les eaux souterraines doivent être gérées correctement, plutôt que de recourir au processus de dessalement, qui coûte beaucoup d'argent et libère des substances toxiques dans la mer, menaçant l'environnement et les poissons".

Pour conclure, Abdelkrim Chelghoum a déclaré que la situation climatique en Algérie "va de mal en pis, si les autorités ne s'empressent pas de trouver des solutions intelligentes et une gestion ration-

nelle de l'eau par des experts, l'Algérie pourrait devoir importer de l'eau après un an."

40 % perdus dans des fuites

Quant au météorologue, Cheikh Ferhat, il a déclaré que "le réchauffement climatique a envahi l'ensemble du continent africain" et a également attribué le problème de pénurie d'eau au "phénomène de fuites dans les canaux de distribution, qui restent des mois, voire des années sans être réparés. 40 % de l'eau se perd dans les fuites, que ce soit dans la rue ou à l'intérieur des maisons, en l'absence de lois incriminant le phénomène", a-t-il déclaré. Selon ce dernier, nous "n'assisterons au retour de la pluie qu'à la mi-septembre".

En revanche, la demande en eau a augmenté en Algérie de 6 %, après la création de nouvelles villes, dont les autorités n'ont pas tenu compte. D'après les chiffres avancés par *Echorouk*, l'Algérie compte 21 usines de dessalement, couvrant 2.600.000 mètres cubes par jour, avec deux usines en construction depuis des années.

R. R.

CANICULE

Les Algériens suffoquent !

PAR IDIR AMMOUR

L'Algérie connaît des étés de plus en plus chauds. Cette année encore, la saison estivale est extrêmement caniculaire.

Les fortes chaleurs enregistrées depuis le début de l'été témoignent d'un réel réchauffement climatique. Cette tendance ne fait justement que s'amplifier. Aucune région du pays n'a été épargnée.

La chaleur est insupportable, le mercure dépasse les limites, les climatiseurs et les ventilateurs n'atténuent en rien la chaleur qui sévit ces derniers temps. Pour tout le monde, être dehors ou être chez soi c'est approximativement la même chose sauf pour certains nantis.

En effet, le mercure affiche des températures dépassant les 44° dans certaines régions.

Le temps est également torride sur les villes côtières avec un taux d'humidité très élevé. Et ce n'est pas fini.

Les Algériens devront s'armer de patience, car l'été vient juste de commencer ! En effet, ils doivent s'adapter à la fois aux grosses chaleurs et au taux d'humidité élevé dans l'air.

Sachant que les personnes âgées et les malades atteints de pathologies chroniques sont les plus affectés par ces fortes chaleurs.

En effet, ces derniers sont appelés à éviter de sortir durant les moments les plus

chauds de la journée et à porter des vêtements légers et amples, et à rester à l'abri d'une exposition prolongée au soleil. Fermer les volets et les rideaux des façades des habitations exposées au soleil, et à ne pas s'adonner à des activités à l'extérieur telles que le sports ou le jardinage, bricolage, et, dans la mesure du possible, à prendre plusieurs douches par jour.

En effet, des risques de déshydratation à éviter aussi !

Boire suffisamment d'eau est conseillé... La chaleur faisant perdre beaucoup d'eau, il faut sans cesse penser à bien s'hydrater. La règle est simple : plus le mercure monte, plus il faut penser à s'hydrater.

I. A.

BMS

La chaleur caniculaire persistera sur plusieurs wilayas

Une chaleur caniculaire avec des températures dépassant localement 44 et 48 degrés celsius affectera plusieurs wilayas de l'est et du sud du pays depuis hier mardi, a alerté un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

La vague de chaleur dont la température dépassera localement 48 celsius concernera les wilayas d'Adrar, Bordj- Badji-Mokhtar, Timimoun, In-Salah, Ouargla et Touggourt, précise la même source, ajoutant que la validité de cette canicule d'un niveau de vigilance orange, s'étalera de mardi à 12h au mercredi 7 juillet 2021 à 21h.

La même source ajoute que ce phénomène caniculaire touchera également la wilaya de M'sila et l'ouest de la wilaya de Batna, où la température dépassera les 44 celsius, soulignant que la validité du phénomène s'étalera de mardi à 12h à mercredi à 21h.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

WILAYA DE TIPAZA

NIF : 099742019000918

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément aux articles 65, 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, le directeur de la santé et de la population informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national, ouvert avec exigences de capacités minimales concernant l' de trois (03) ambulances médicalisées et matériel au profit du SAMU de Tipaza en lots séparés (Lot n° 01 : Acquisition de trois (03) ambulances médicalisées et Lot n° 02 : Acquisition et installation d'équipement de transmission à type de radio VHF indispensable pour les réseaux de secours. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué par lot à titre provisoire au soumissionnaire suivant :

Désignation du lot	Désignation et adresses des entreprises retenues	Montant T.T.C	Note Tech	Délai de livraison
Lot n° 01 : Acquisition de trois (03) ambulances médicalisées	AMS -MB SPA sise route nationale N° 05 Rouïba-Alger. NIF : 001616104366839	34.176.000.00 DA	90.00 points	90 jours

Les soumissionnaires non retenus sont invités à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délai de trois (03) jours à compter de la première date de parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale ou BOMOP, ainsi ils peuvent introduire leurs éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tipaza dans un délai de dix (10) jours à compter de la première date de parution de cet avis dans la presse nationale ou BOMOP

Midi Libre n° 4295 - Mercredi 7 juillet 2021 - Anep 2116 012 440



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT
DE L'URBANISME & DE LA VILLEOFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE BOUMERDES

Cité administrative Boumerdès

Tel : 024 79 58 45 - 024 79 58 45 Fax : 024 79 58 43



MISE EN DEMEURE N°01

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° 06 du 09/01/2018
- Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement des travaux
- Vu le manque d'approvisionnement du chantier en matériaux de construction
- Vu l'insuffisance des moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation du projet
- Vu le non respect de vos engagements envers le maître de l'ouvrage

L'Entreprise de réalisation EURL ELSAFA WA MAROUA demeurant à : cité 192 logts bt 06 n°02 Boudouaou - Wilaya de Boumerdès, titulaire du marché n° 06/2018 approuvé le 09/01/2018 portant visa n° 84/2017 du 10/12/2017, relatif à la réalisation des travaux du reste à réaliser des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) tertiaires du projet 400 Logements Publics Locatifs à Ouled Haddedj - Wilaya de Boumerdès (Programme 3000 logements quinquennal 2010/2014 tranche 2010), est mise en demeure de :

- Accroître la cadence des travaux d'une manière effective et sérieuse
- Approvisionner le chantier en matériaux de construction de bonne qualité
- Renforcer le chantier en moyens humains qualifiés pour une bonne reprise
- Prendre les mesures nécessaires pour redémarrer le chantier
- Respect de vos engagements envers le maître de l'ouvrage.

Un délai franc de huit (08) jours est accordé à l'entreprise pour se conformer à ces instructions à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, faute de quoi, les mesures coercitives seront prises à son encontre, conformément à la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 4295 - Mercredi 7 juillet 2021 - Anep 2116 012 426

Félicitations

La famille AISSAOUI, de
Tizi -Ouzou et ta sœur
d'Alger, félicitent leur fille

DIHIA.

pour l'obtention du

Brevet de BEM.

à d'autres succès.

Nous sommes fiers
de toi.

Bravo !

RESSOURCES EN EAU

Lancement de plusieurs opérations de dévasement des barrages

Le ministère des Ressources en eau a lancé plusieurs opérations de dévasement des barrages à travers l'ensemble du territoire national, l'objectif étant de parvenir à une exploitation optimale des capacités de remplissage de ces infrastructures, selon un communiqué du ministère.

Le volume de vase devant être enlevé avoisine les 11 millions m³, dont 2 millions m³ du barrage Fergoug (Mascara), 4 millions m³ du barrage Ghrib (Aïn-Defla) et 5 millions du barrage d'El-Hamiz (Boumerdès).



Faisant état d'opérations similaires devant être lancées pour le dévasement de près de 33 millions m³ dans 6 autres barrages du pays, le ministère a précisé qu'il s'agit d'une opération d'enlèvement de 8 millions de vase du barrage Foug El-Gherza (Biskra), 5 millions m³ du barrage Zerda

(Skikda), 5 millions m³ du barrage Djorf El-Torba (Béchar), 5 millions m³ du barrage Merdja-Sidi-Abed (Relizane), 5 millions m³ du barrage Foug El-Kaïs (Khenchla) et 5 millions m³ de celui de Bouhanifia (Mascara). Ces opérations s'inscrivent dans la démarche du ministère des

Ressources en eau visant à augmenter les capacités de mobilisation des ressources en eau de surface, notamment au niveau des stations qui sont en cours d'exploitation. Le ministère des Ressources en eau avait pris plusieurs mesures visant à mettre fin à ce phénomène, à travers le lancement de grandes opérations de reboisement autour des bassins hydrographiques en vue d'éviter l'érosion des sols à l'intérieur des digues, qui est à même d'entraîner le phénomène d'envasement. A ce titre, les services de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) ont procédé à la plantation de 350.000 arbres au niveau des barrages exploités depuis le début de janvier 2021 jusqu'à ce jour.

R. E.

CNESE

Un séminaire dédié à la dynamique des industries des réseaux

Un séminaire dédié à la dynamique des "Industries des réseaux : électricité, gaz, eau, transport et télécommunication" est organisé afin de dresser un état des lieux de ces industries, débattre des contraintes dont souffre leur mode de gouvernance et évoquer le rôle de l'État-Régulateur dans le domaine de l'investissement dans chaque secteur.

Initié par le Conseil national, économique, social et environnemental (Cnese), dans le cadre de la série de rencontres "Cnese Economic Perspectives" lancée par le président du Conseil, ce séminaire sera animé par un panel d'experts étrangers, qui

interviendra par visioconférence. Le panel est composé de personnalités scientifiques internationales spécialistes des questions de l'eau, de l'énergie et du transport.

Cette rencontre aura pour objectif de dresser un état des lieux de ces industries, aborder les contraintes liées à leur mode de gouvernance, identifier les forces et les faiblesses des modèles en place et également explorer les voies et moyens de mettre en place de nouveaux modèles avec des capacités de croissance et de transformation à l'aune du numérique et des technologies 4.0 (en relation avec Internet), permettant ainsi à l'Algérie de

s'insérer dans les chaînes de valeurs internationales.

Les points inhérents au rôle de l'État-Régulateur en la matière et l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement et d'affaires que peut offrir chaque secteur d'activité constitutif des ces réseaux seront, également, évoqués à l'occasion de cette rencontre.

Le panel d'experts étrangers comptera les professeurs Yannick Perez, professeur à l'université Paris-Sud, conseiller économique en politique énergétique européenne, le professeur Jacques Percebois et professeur émérite à l'université de Montpellier, spé-

cialiste en économie du gaz naturel et de l'énergie nucléaire. Parmi les autres experts participant à cet événement, le professeur émérite à la Colorado State University, spécialiste de la politique de l'eau, Neil S. Grigg ainsi que le chef de cabinet adjoint au ministère du Développement économique en Italie et spécialiste du marché des télécoms, Antonio Manganeli.

R. E.

ALIMENTATION

L'Algérie présentera son système au sommet de la FAO

L'Algérie se prépare à présenter les particularités de son système et sécurité alimentaires ainsi que son expérience dans ce domaine au prochain sommet de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) portant sur les systèmes alimentaires prévu en septembre prochain à New York, selon un expert lors d'un atelier de concertation dédié à la préparation de cet événement. Présidé par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Salah Chouaki, ce premier atelier est dédié à la concertation nationale sur le système alimentaire en Algérie avec la participation de plusieurs spécialistes, du coordinateur du système des Nations unies en Algérie, du directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères ainsi que de nombreux acteurs et partenaires du secteur de l'agriculture. Lors de son allocution, Chouaki a souligné que les

résultats des différentes consultations de cet atelier sur les systèmes alimentaires constitueront "un socle pour la formulation d'une feuille de route nationale inclusive et consensuelle visant l'amélioration durable des systèmes alimentaires pour soutenir l'agenda 2030". Au sujet du sommet prévu à New York, il a soutenu qu'il s'agit d'un "espace d'échange et d'apprentissage, en vue de favoriser de nouvelles mesures et de nouveaux partenaires ainsi que de renforcer les dispositifs déjà existants". Appelant toutes les parties prenantes des systèmes alimentaires à s'engager pour une réussite du dialogue national à travers des propositions "pertinentes", M. Chouaki a mis l'accent sur les objectifs de cet atelier qui, selon lui, "consiste à créer un espace de concertation et d'information pour l'ensemble des parties prenantes au niveau national en perspective du sommet des Nations unies sur les sys-

tèmes alimentaires durables".

Les objectifs du sommet mondial sur les systèmes alimentaires visent, selon les participants à cet atelier, de "garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs, de passer à des modes de consommation durable, de stimuler une production respectueuse de la nature, de promouvoir des moyens de subsistance équitables et de renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et stress". Dans ce contexte, M. Chouaki a rappelé que "les changements climatiques, la crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19 et les enjeux du système alimentaire exigent une conjugaison d'efforts de tous afin d'augmenter la production et la productivité des cultures ainsi que l'amélioration de leurs performances économiques tout en continuant à développer les filières industrielles et de consolider leurs performances actuelles".

OPEP+

Ajournement de la réunion ministérielle

Les membres de la 18^e réunion ministérielle de l'Opep+ ont ajourné leurs travaux prévus lundi à une date ultérieure pour davantage de discussions et de concertations, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines.

La 18^e réunion ministérielle des pays de l'Opep+ regroupe 23 pays (13 pays de l'Opep et 10 pays non-Opep) signataires de la Déclaration de coopération (DoC). Cette réunion sera consacrée à l'examen du marché pétrolier mondial et les perspectives de son développement à court terme ainsi qu'à la prise de décision adéquates. Pour rappel, l'Algérie avait participé, par visioconférence, les 1^{er} et 2 juillet en cours aux travaux de la 181^e réunion de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) et aux travaux de la 31^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC).

R. E.

MALADIE INFECTIEUSE TRÈS CONTAGIEUSE

Symptômes et complications du choléra

L'épidémie de choléra s'installe à peu près partout où le manque d'hygiène lui permet d'infecter les humains qui semblent être le seul hôte de la bactérie. La bactérie qui provoque le choléra est des plus productives en temps d'inondations et de guerre puisque ces événements peuvent réduire la disponibilité d'eau salubre.



Le choléra est une infection bactérienne de l'intestin grêle qui provoque une diarrhée aiguë et une déshydratation intense. L'histoire a connu sept grandes pandémies (épidémies mondiales) de choléra. La septième pandémie a commencé en 1961 lorsque le choléra est réapparu en Indonésie et qu'il s'est étendu sur presque toute la terre; elle sévit encore aujourd'hui. Au début du 21^e siècle, le choléra infectait environ 3 à 5 millions de personnes par année dans le monde entier et environ 100.000 d'entre elles en mouraient. L'épidémie s'installe à peu près partout où le manque d'hygiène lui permet d'infecter les humains qui semblent être le seul hôte de la bactérie. La bactérie qui provoque le choléra est des plus productives en temps d'inondations et de guerre puisque ces événements peuvent réduire la disponibilité d'eau

propre. Le choléra continue de sévir en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. La dernière éclosion s'est produite en Haïti. À travers le monde, le choléra tue environ 4 % des personnes qui développent des symptômes graves. Cette proportion comprend les personnes qui sont traitées trop tard ou de façon inappropriée et celles qui n'accèdent pas aux soins médicaux. Moins de 1 % des personnes sévèrement atteintes mourront de la maladie si elles sont traitées rapidement et de façon appropriée.

Causes

Le choléra est causé par une bactérie appelée vibrio cholerae. Les personnes contractent le choléra en buvant de l'eau ou en

mangeant des aliments infectés par la bactérie. Une fois avalée, elle colonise la muqueuse de l'intestin grêle et libère une toxine (poison) qui peut amener l'organisme à évacuer du liquide à l'intérieur de l'intestin grêle, ce qui provoque une diarrhée aqueuse.

La maladie se transmet en général par une eau contaminée par des selles humaines, mais elle peut être transmise par l'ingestion d'aliments contaminés, en particulier des fruits de mer ou des crustacés crus ou cuits de façon insuffisante. La plupart des personnes infectées par le choléra ne présentent aucun symptôme, cependant elles sont porteuses de bactéries pendant quelques semaines et les excrètent lentement dans les eaux usées.

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'un problème majeur dans les pays

pourvus de toilettes à chasse d'eau et de stations d'épuration des eaux. Le Canada, les États-Unis et l'Europe de l'Ouest ne rapportent que de rares cas de choléra, et il s'agit souvent de voyageurs revenant d'un pays à risque élevé.

Symptômes

Environ 25 % des personnes qui ingèrent la bactérie présentent les symptômes particuliers appelés choléra. De ce nombre, 80 % vont souffrir de diarrhée d'intensité légère ou modérée, tandis que 20 % subiront une diarrhée aqueuse intense qui peut menacer leur vie si on ne la traite pas de façon appropriée. Les personnes chez qui le choléra n'apparaît pas ne présenteront aucun symptôme du tout, bien qu'elles excréteront souvent la bactérie dans leurs

selles, ce qui peut la transmettre à d'autres personnes.

Les raisons pour lesquelles la maladie se développe chez certaines personnes alors que d'autres ne sont pas affectées par cette toxine bactérienne ne sont pas connues. La plupart des adultes dans les zones d'endémie de choléra ont des anticorps qui aident à les protéger de la maladie. Dans ces pays, les symptômes graves sont beaucoup plus fréquents chez les enfants et les personnes également atteintes d'une autre maladie sous-jacente comme le sida.

Les bactéries vibrio sont tuées par l'acide gastrique. La recherche a démontré que les personnes possédant de faibles niveaux d'acide dans leur estomac (par exemple, les personnes qui utilisent des médicaments antiacides) sont beaucoup plus sujettes à contracter le choléra. Les personnes du type sanguin O semblent également courir un risque accru. Lorsque le choléra provoque des symptômes, le principal est la diarrhée liquide : elle est si importante qu'elle vide rapidement l'organisme de son eau, de ses sels et de ses minéraux. La première selle liquide apparaît 1 à 3 jours après l'infection, et à partir de cet instant vous pouvez perdre jusqu'à un litre de liquide par heure. Des vomissements peuvent accompagner la diarrhée.

Autres symptômes d'un choléra avancé

*des crampes musculaires
*une miction réduite ou absente



*de la faiblesse
*un pouls filant
*les yeux enfoncés dans les orbites
*une peau des doigts ridée.
Le choléra dure habituellement de 3 à 6 jours, mais s'il n'est pas traité, il peut mener à un état de choc dû à la déshydratation, à une insuffisance rénale, au coma et à la mort.

Diagnostic

Lorsque les symptômes apparaissent, il est très important d'établir un diagnostic correct, car le choléra peut causer la mort par déshydratation grave. Le diagnostic est établi en prenant une culture de selles, car on peut voir la bactérie en utilisant un microscope spécial.

Traitement et prévention

Si vous pensez avoir possiblement contracté le choléra, commencez immédiatement à boire des solutions de réhydratation (fabriquées à partir d'eau purifiée, de sucre et de sels) pendant que vous vous rendez à l'hôpital ou chez le médecin. Pour prévenir les vomissements, buvez fréquemment, mais de petites quantités à la fois. Si vous ne pouvez avoir accès à des soins médicaux, traitez-vous avec un antibiotique contre la diarrhée des voyageurs.

Le traitement de base pour le choléra consiste en un remplacement du liquide, des sels et des minéraux perdus. La solution peut être administrée par

voie orale, par voie intraveineuse ou envoyée par le nez (au moyen d'un tube spécial) dans l'estomac. On prescrit généralement des antibiotiques au début de la maladie; ceux-ci peuvent réduire considérablement la durée de la diarrhée. Il peut ne pas être facile de prévenir le choléra pendant les voyages.

Il existe un vaccin à prendre oralement qui assure 85 % de protection pendant 6 mois et environ 50 % sur 2 ans. Le choléra est toutefois extrêmement rare chez les voyageurs; le taux de personnes touchées est estimé à 1 par 500.000 voyageurs. Il est donc possible que les médecins ne recommandent pas le vaccin de façon routinière.

Précautions à prendre dans les régions à risque

*ne buvez que de l'eau embouteillée, bouillie ou traitée chimiquement. Les comprimés de désinfectant sont disponibles dans les pharmacies
*utilisez de l'eau embouteillée, bouillie ou traitée chimiquement pour laver la vaisselle et vous brossez les dents
*pelez tous les fruits et légumes avant de les consommer
*éloignez les mouches de la nourriture
*évités les glaçons (sauf s'ils sont faits avec de l'eau purifiée), la crème glacée, le lait non pasteurisé et les salades qui peuvent être facilement contaminés par la bactérie
*cuissez parfaitement toute la nourriture et mangez-la encore chaude

*méfiez-vous particulièrement des crustacés, une source fréquente de vibrios
*évités le ceviche (poisson cru considéré comme un mets délicat en Amérique du Sud)
*évités les aliments et les boissons vendus par les vendeurs ambulants

*lavez-vous fréquemment les mains au savon et à l'eau. Il est bon de se remémorer le dicton ci-après pour se rappeler ces stratégies : "Si on ne peut le bouillir, le cuire ni le peler, on peut l'oublier" Déclaration de l'OMS relative aux voyages internationaux et aux échanges à destination ou en provenance de pays en proie à des flambées de choléra.



Pandémies et conséquences du choléra

Les catastrophes naturelles ou provoquées par l'Homme, de même que les conditions régnant dans les camps de réfugiés surpeuplés, peuvent augmenter les risques d'épidémies.

Il en résulte souvent des flambées explosives avec des taux de létalité élevés. A la suite de la crise au Rwanda en 1994 par exemple, il y a eu 48.000 cas de choléra, dont 23.800 mortels, au cours des flambées qui se sont produites dans les camps de réfugiés de Goma, au Congo. Bien qu'elles soient rarement aussi mortelles, les flambées posent toujours un grave problème de santé publique et entraînent des perturbations considérables de la vie sociale et économique, ainsi que des pertes en vies humaines. Rien qu'en 2001, l'OMS et ses partenaires du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie ont participé à la vérification de 41 flambées dans 28 pays.

Tout au long de l'histoire, des flambées dévastatrices de choléra ont frappé sporadiquement les populations du monde entier. Hippocrate (460 - 377 avant J.-C.) et Galien (129 - 216 après J.-C.) décrivaient déjà une maladie qui pourrait être le choléra et de nombreux indices font penser qu'une maladie de ce type était connue dès l'Antiquité dans les plaines du



Gange.

Les connaissances modernes sur le choléra ne remontent cependant qu'au début du 19^e siècle, lorsque les chercheurs ont commencé à progresser dans leur compréhension des causes et du traitement de la maladie. La première pandémie, ou épidémie mondiale, a commencé en 1817 à partir de la zone d'endémie en Asie du Sud-Est et s'est propagée dans d'autres régions du monde. Cette pandémie et celles qui ont suivi

ont fait des ravages et se sont répandues dans le monde entier avant de reculer.

En 1961, la septième vague pandémique démarre en Indonésie et gagne rapidement d'autres pays asiatiques, l'Europe, l'Afrique et finalement, en 1991, l'Amérique latine qui n'avait plus eu de choléra depuis plus d'un siècle. Elle se propage alors rapidement sur ce continent où elle provoque près de 400 000 cas et 4 000 décès dans 16

pays des Amériques cette année-là. En 1992, un nouveau sérotype, dérivant génétiquement du biotype El Tor, apparaît au Bangladesh où il provoque une épidémie étendue. Appelée V. cholerae O139 Bengal, cette nouvelle souche a été détectée dans 11 pays et demande d'être étroitement surveillée. Bien qu'on ne dispose d'aucun élément pour évaluer la portée de ce nouveau développement, la possibilité d'une nouvelle pandémie ne saurait être écartée. En 1905 par exemple, El Tor avait été isolé comme une souche non virulente mais elle a acquis par la suite une virulence suffisante pour provoquer la pandémie actuelle.

Conséquences économiques et sociales

En dehors des souffrances éprouvées par les malades, les flambées de choléra provoquent la panique, désorganisent les structures économiques et sociales et peuvent freiner le développement des communautés touchées. Cédant à une panique injustifiée, certains pays imposent des restrictions aux voyageurs venant des pays où sévissent des flambées épidémiques de choléra ou limitent les importations de certains aliments. C'est ainsi qu'en raison des embargos sur le commerce des denrées alimentaires et des conséquences négatives qu'elle a eu sur le tourisme, la flambée de choléra au Pérou en 1991 a coûté 770 millions de dollars à ce pays.

Prévention et hygiène

Une prévention efficace est assurée par des règles d'hygiène simples appliquées à l'alimentation. C'est le mode de prévention prioritaire.

Pour les résidents des pays endémiques, la prévention du choléra réside à long terme dans la mise en œuvre d'activités d'assainissement, dans l'accès à l'eau potable pour tous, dans le développement économique et l'accès aux soins.

La vaccination

La vaccination anticholérique chez les voyageurs n'est recommandée que pour les personnes devant intervenir auprès de malades en situation d'épidémie. Elle ne doit cependant jamais se substituer aux mesures d'hygiène citées précédemment.

Le vaccin est bien toléré et protège à près de 90 % dans les 6 mois suivant la vaccination puis à 50 % dans les 3 ans suivants.

Deux doses administrées par voie orale à 1 semaine d'intervalle pour les adultes et enfants de plus de 6 ans. Trois doses sont nécessaires pour les enfants entre 2 et 6 ans. Rappel à 2 ans si besoin pour les adultes, à 6 mois pour les enfants



entre 2 et 6 ans. D'après les études portant sur les voyageurs à destination de pays ou zones qui signalent des flambées de choléra, ce vaccin confère également une protection à court terme de 50 % environ contre la diarrhée due à Escherichia coli entérotoxigène (ETEC). A noter que le vaccin n'est actuellement pas disponible en raison d'une pénurie de stocks à l'échelle mondiale.

Traitement

Le traitement du choléra est simple mais doit être administré dans un délai très bref après l'apparition des symptômes. Il consiste essentiellement à réhydrater rapidement le malade à l'aide de sels de réhydratation administrés par voie orale. Dans les cas plus sévères la réhydratation se fait par voie intraveineuse.

L'administration systématique

d'antibiotiques n'est pas recommandée car elle est inefficace sur la propagation des épidémies et contribue à renforcer les résistances. Elle n'est adaptée que dans les formes sévères afin de raccourcir la durée des épisodes diarrhéiques et de diminuer l'importance des soins de réhydratation.

Sources : BEH France, OMS

ORAN, NOUVEAU STADE DE LA VILLE

Le terrain prêt à accueillir les joutes de football

D'une capacité d'accueil de 40.000 places, le nouveau stade de la ville d'Oran est apte à abriter l'éventuelle rencontre amicale de la sélection algérienne des joueurs locaux (A') le 16 juin prochain.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé, mardi 25 mai, la Fédération algérienne de football (Faf) à l'APS.

Selon l'APS, ce constat a été fait à l'issue de la première visite d'inspection des lieux effectuée, lundi 24 mai, par une délégation composée de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et de Faf.

Le chargé de communication de la Faf Salah-Bey Aboud, a souligné que la "délégation en question, de laquelle manquait l'entraîneur de la sélection A', Madjid Bougherra, en raison de ses obligations avec le staff technique de la sélection première, a été admirative", devant l'évolution des travaux dans ce stade qui touchent à leur fin, assurant que "l'essentiel des équipements du stade, tels que le terrain et les vestiaires sont fin prêts et ajoutant que quelques retouches manquent encore pour que le stade soit livré avant la date de l'éventuel match amical que la sélection A' devrait jouer dans ce stade et une chose est sûre : s'il y aurait rencontre à la date prévue, c'est-à-dire le 16 juin, elle sera domiciliée dans cette enceinte".

Salah Bey Aboud a jugé que "l'occasion a été propice aussi pour que les hôtes d'Oran assistent à un nouveau test du réseau d'éclairage,



"une opération effectuée avec succès", se réjouissant au passage du fait que "le réseau d'éclairage installé répond parfaitement aux normes de la Fédération internationale de football". Une seconde visite était programmée mardi 25 mai au même stade par la délégation en question, qui devrait également tenir une séance de travail avec le wali d'Oran avant de regagner la capitale, a informé le même responsable.

La sélection algérienne A' effectuera son premier stage sous la houlette de Bougherra à partir du 12 juin prochain, a indiqué l'APS, annonçant que ce rassemblement sera bouclé par un match amical contre un adversaire qui reste à désigner.

Doté d'une excellente pelouse en gazon naturel, le nouveau stade connaît actuellement des travaux de pose d'une piste d'athlétisme qui sont sur le point d'être achevés, il fait partie d'un grand complexe sportif olympique composé, entre autres, d'un stade d'athlétisme de 4.200 places, d'une salle omnisports de 6.200 places et d'un centre nautique de 3

piscines, ces trois équipements devraient être livrés en septembre prochain. Devant être organisée dans ce stade, la rencontre amicale s'inscrit dans le cadre des préparatifs des poulaains de Bougherra en vue notamment de la Coupe arabe de la Fifa 2021, prévue au Qatar (30 novembre-18 décembre). Elle marquera également l'inauguration de cette importante enceinte footballistique qui vient renforcer les infrastructures sportives dont dispose la capitale de l'ouest du pays. L'entraîneur de la sélection algérienne première, Djamel Belmadi, et l'ex-Président de la Faf, Kheïreddine Zetchi, avaient, il y a quelques mois, également effectué une visite d'inspection à ce stade, ils se sont tous les deux montrés admiratifs devant cette enceinte, n'écartant pas l'éventualité de voir les Verts s'y produire à l'avenir. Implanté dans la commune de Bir el-Djir, le nouveau complexe sportif olympique abritera l'essentiel des compétitions des Jeux méditerranéens, prévus à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022.

B. M.

ALGER, CAMPAGNE DE NETTOYAGE DES EAUX DE MER

Près de 4 tonnes de déchets récupérés

Au cours de la dernière campagne de nettoyage des eaux de mer au niveau du littoral algérois, près de 4 tonnes de déchets ont été récupérés parmi lesquels des déchets solides.

C'est ce qu'a indiqué, samedi 5 juin, le directeur de la chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya d'Alger, Ali Bit, précisant en marge des travaux de la 8^e édition de l'opération "Ports et barrages bleus 2021", organisée au niveau de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture d'Alger (INSPA), que ces déchets sont constitués essentiellement de plastiques (bouteilles et sachets), de pneus usagés, ainsi que de déchets solides qui nécessitent de "gros" moyens pour les récupérer.

Retrouvés lors des campagnes de nettoyage des eaux de mer auxquelles ont

pris part des associations professionnelles et des clubs de plongée sous-marine, les déchets solides sont constitués de carcasses de voitures et d'articles d'électroménager (réfrigérateurs et cuisinières), a affirmé le même responsable, soulignant que "pour pouvoir nettoyer ces plages et récupérer ces objets lourds, nous faisons appel à l'entreprise de gestion des ports de pêche pour nous doter de bateaux équipés de grues".

Quant au premier responsable de la direction de la pêche et des ressources halieutiques d'Ager, Cherif Kadri, il a insisté sur la "nécessité de travailler en amont pour prévenir la pollution des plages, notamment à travers la sensibilisation du grand public et des industriels quant à l'impact dévastateur de la pollution marine sur les

écosystèmes et les ressources halieutiques", se référant aux études réalisées sur la pollution marine au niveau de la Méditerranée, M. Kadri a souligné que "les déchets plastiques et solides sont les principales causes de la réduction des ressources halieutiques dans la région", soutenant que "pour réussir ce challenge, nous devons miser sur l'implication de la société civile et des associations professionnelles".

A cette occasion, le directeur de la direction de la pêche et des ressources halieutiques d'Ager a lancé un appel aux jeunes porteurs de projets pour se lancer dans le créneau de la récupération et le tri des déchets jetés en mer, et ce, afin de lutter contre la dégradation de l'écosystème marin.

APS

ALGER

Suspension partielle et provisoire des activités de lavage-auto

Les services de la wilaya d'Alger ont décidé de suspendre, à compter de samedi 26 juin, de façon partielle et provisoire, l'activité de lavage automobiles au niveau de l'ensemble des stations sises au territoire de wilaya, a indiqué un communiqué des mêmes services.

"Compte tenu de la circonstance exceptionnelle que traversent ces derniers temps certaines communes de la capitale en raison des perturbations d'approvisionnement en eau potable, induites essentiellement par la pénurie d'eau du fait du stress hydrique et de la baisse des niveaux d'eau de barrages, les services de la wilaya d'Alger ont décidé d'un arrêt partiel et provisoire, à partir de samedi prochain, de l'activité de lavage automobile au niveau de l'ensemble des stations se trouvant dans le territoire de la wilaya", précise le communiqué.

Cette décision intervient dans le souci des services de wilaya d'exploiter rationnellement la ressource vitale, en ce sens que toutes les précautions ont été prises afin de garantir l'approvisionnement de l'ensemble des populations de la capitale en eau potable.

Les jours d'ouverture et de pratique de cette activité sont fixés exclusivement pour vendredi, samedi, lundi et mercredi, de 8h à 14h.

La même source a enfin précisé que les services de la wilaya d'Alger exhortent ceux qui exercent cette activité à faire montre de compréhension préalable de cette mesure exceptionnelle et provisoire.

AÏN-TEMOUCHENT

Campagne moissons-battages

Une production de 1,36 million de quintaux de céréales est prévue lors de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours dans la wilaya d'Aïn-Témouchent.

Lancée dernièrement, la campagne moisson-battage cible une superficie de 105.000 hectares à travers l'ensemble des communes de la wilaya. La campagne est dotée de tous les moyens nécessaires, de même pour la collecte des récoltes. La direction des services agricoles d'Aïn-Témouchent a mobilisé 20 structures d'une capacité de stockage de 700.000 quintaux par les coopératives de céréales et légumes secs d'Aïn-Témouchent et Hammam-Bouhadjar.

La saison agricole 2020-2021 a enregistré une perturbation en pluviométrie affectant des terres emblavées, soit 5.000 hectares de pertes de la surface globale réservée à la céréaliculture. Pour rappel, la wilaya d'Aïn-Témouchent a réalisé au titre de la saison agricole écoulée, une production de 1,8 million de quintaux de céréales.

APS

CISJORDANIE

Mahmoud Abbas s'enfonce dans l'autoritarisme

Président sans Etat, administrateur d'un territoire sur lequel il n'a pas de réel contrôle du fait de l'occupation israélienne, Mahmoud Abbas est aujourd'hui isolé...



Déborderé par la récente guerre de Gaza, le chef palestinien s'accroche au pouvoir après avoir annulé, fin avril, des élections législatives et présidentielle très attendues. "Irhah ya Abbas !" (Abbas dégage !), criait la foule à Ramallah, samedi 3 juillet au soir, en lointain écho aux "printemps arabes". Les quelques centaines de manifestants palestiniens n'ont cependant pas réussi à atteindre la Mouqata'a, le palais du chef de l'Autorité palestinienne (AP), Mahmoud Abbas : la route leur a été barrée par les forces de sécurité. Le slogan ne fait pas l'unanimité en Cisjordanie, mais il cristallise la lente fin de course d'un président aux aguets, illégitime depuis des années, faute d'élections, et dont l'impopularité a franchi un nouveau cap ces dernières semaines.

Président sans État, administrateur d'un territoire sur lequel il n'a pas de réel contrôle du fait de l'occupation israélienne, Mahmoud Abbas est aujourd'hui isolé. De son peuple, en premier lieu, qu'il n'envisage plus que comme une menace sécuritaire. Fin avril, il a annoncé le report sine die des élections, balayant d'un coup tout espoir d'une ouverture démocratique. Faute de scrutin depuis quinze ans, sur fond de divisions intrapalestiniennes, le Président est au pouvoir depuis 2005 en

n'étant passé qu'une seule fois par les urnes.

En mai, lorsque Jérusalem s'enflamme et que Gaza est pilonnée par les bombardements israéliens, la Cisjordanie participe au mouvement avec de larges manifestations. "L'Autorité palestinienne traverse alors la plus grave crise existentielle de son histoire. C'est comme s'ils n'existaient plus, personne ne les prenait en compte, personne ne les entendait. Le premier ministre a à peine publié un tweet

pour soutenir ce qui se passait... Car ils ne savaient pas quoi faire !", explique Tahani Mustafa, analyste pour l'ONG International Crisis Group. Acculés, les dirigeants de Ramallah ont réagi à l'humiliation en intensifiant la répression de toute voix dissidente en Cisjordanie, car "leurs réseaux clientélistes ne sont plus suffisants pour perpétuer ou consolider leur contrôle", assure-t-elle.

Abbas gouverne au jour le jour, par décret, sans opposition. Il "a peu à peu développé une vision paranoïaque du rapport qu'il entretient avec sa population", décrit Xavier Guignard, chercheur au sein du centre de recherche Noria, pour qui l'AP peut s'apparenter au "type de régime de Ben Ali en Tunisie". A cette différence près : Ramallah "n'a pas les capacités, mais n'a pas non plus besoin d'exercer un pouvoir aussi répressif, car toute une partie de la gestion sécuritaire des Palestiniens, dont ceux perçus par l'AP comme une menace, est effectuée par Israël".

POLOGNE

Donald Tusk annonce vouloir battre le parti de Jaroslaw Kaczynski

L'adversaire du leader conservateur a repris, samedi 3 juillet, la tête du principal parti d'opposition de centre droit, la Plate-forme civique (PO), et compte bien aider son pays à "sortir du cauchemar" dans lequel le PiS l'a plongé.

Le retour de Donald Tusk sur la scène politique polonaise a, durant plusieurs années, fait l'objet de multiples spéculations ainsi que d'hésitations de la part de l'intéressé. Il est désormais acté. Celui qui a été durant sept ans premier ministre à succès (2007-2014), avant d'entamer une carrière internationale en tant que président du Conseil européen (2014-2019) et chef du Parti populaire européen (PPE), a été nommé samedi 3 juillet président par intérim de la Plate-forme civique (PO), le parti d'opposition de centre droit qu'il a contribué à fonder en 2001.

"Oui, je suis de retour, je sais que vous m'avez attendu longtemps. Je serai là à 100 % pour aider la Pologne à sortir du cauchemar dans lequel elle est plongée", a-t-il dit en référence à la politique menée depuis 2015 par le parti national-conservateur Droit et justice (PiS) et son meilleur ennemi, Jaroslaw Kaczynski. Durant un discours, vêtu de son éternel costume bleu gris qui ne le quittait pas quand il était Premier ministre, il a laissé entrevoir une certaine émotion. Ses collègues du parti lui ont en effet réservé un véritable accueil de rockstar, scandant son nom lors de plusieurs standing ovations. "Aujourd'hui, le mal gouverne. Je deviens furieux quand j'entends certains relativiser le mal que le PiS fait à ce pays. Il faut le dire clairement : quand tu vois le mal, il n'y a pas de mais... Tu le combats de toutes tes forces." L'ancien président du parti, Borys Budka, qui a été poussé à la démission pour permettre à M. Tusk de revenir, a ajouté qu'une de ses missions sera de "reconstruire l'image de la Pologne sur la scène internationale et rebâtir la confiance des partenaires européens". L'ex-Premier ministre s'est livré à un diagnostic violent de la politique du PiS, sous le feu des critiques internationales depuis six ans pour ses atteintes répétées aux principes de l'État de droit. Il l'a notamment accusé de nuire à la sécurité du pays, en ayant provoqué, avec une politique pro-Trump et après la victoire de Joe Biden.

Agences

IRAN

Les petits arrangements réformateurs avec le Président élu

La nouvelle a fait l'effet d'une douche froide. Trois jours avant l'élection présidentielle du 18 juin, les directeurs des plus grands journaux réformateurs iraniens (Shargh, Aftab-e Yazd, Ebtekar, entre autres) ont été photographiés après leur rencontre avec le futur vainqueur, l'ultraconservateur Ebrahim Raïssi, un homme du camp adverse. Une rencontre d'autant plus étonnante que les grandes figures réformatrices qui auraient pu faire barrage à M. Raïssi ont toutes été écartées de la course par le Conseil des gardiens de la Constitution, un organe non élu chargé d'examiner les candidatures. Pendant cette entrevue, le chef du pouvoir judiciaire (2019-2021), ayant joué un rôle important dans presque tous les dossiers majeurs de violations des droits humains, a fait l'objet d'éloges de la part des directeurs des titres réformateurs. Ses années au sein du pouvoir judiciaire, où il a fait toute

sa carrière depuis la révolution de 1979, ont été qualifiées d'"empreintes de réformisme et de tolérance" ; sa personnalité dépeinte comme "protectrice de la presse", malgré la longue liste d'arrestations et de condamnations à de très longues peines de prison de journalistes, d'écrivains et de militants de la société civile sous son règne. "Cette photo restera dans les annales de l'histoire de la presse iranienne, surtout de par sa signification symbolique", analyse le journaliste iranien Pejman Moussavi, à Téhéran. Après avoir appris la tenue de la rencontre, il a préféré se retirer du projet de supplément du week-end de Shargh. "Par respect pour nos lecteurs et par principe", explique-t-il.

"Pour moi, cela a été un tournant. Beaucoup normalisent ce genre de retournement de veste. Or, que les titres de presse qui ont obtenu une certaine légitimité

grâce à leur proximité avec un camp aillent voir, tous ensemble, un homme du camp opposé et candidat dans une élection non démocratique, et qu'ils tiennent des propos à ce point flatteurs à son égard, a été très choquant. Pour moi, mais aussi pour beaucoup d'autres. Cela a été d'autant plus insupportable que ces mêmes titres ont été très critiques envers Ebrahim Raïssi, il y a quatre ans, quand il s'est porté candidat à la présidentielle [il a alors perdu face à Hassan Rohani, soutenu par les réformateurs]", confie le journaliste.

En 2013, après la disqualification de l'ancien Président Akbar Hachémi Rafsandjani, le candidat favori des réformateurs, ces derniers, dont l'ancien Président Mohammad Khatami, avaient réussi à mobiliser les masses pour faire élire Hassan Rohani, un homme alors loin de représenter les idéaux de ce camp.

ÉTATS-UNIS

Frappe contre des milices pro-iraniennes en Irak et en Syrie

Les États-Unis ont frappé, dimanche 27 juin, des milices soutenues par l'Iran à la frontière irako-syrienne, tuant au moins 5 personnes, selon une ONG, en riposte à la multiplication des attaques de drones contre leurs intérêts en Irak.

"Sur ordre du Président Biden, les forces militaires des États-Unis ont mené des frappes aériennes défensives de précision contre des installations utilisées par des milices soutenues par l'Iran dans la région de la frontière Irak-Syrie", a annoncé le porte-parole du Pentagone John Kirby dans un communiqué.

Ces frappes ont visé des centres opérationnels et des dépôts d'armes situés dans deux endroits en Syrie et dans un endroit en Irak. Au moins cinq combattants irakiens ont été tués et plusieurs autres blessés dans ces attaques, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une organisation non gouvernementale située à Londres, qui s'appuie sur un vaste réseau de sources en Syrie. Selon l'agence officielle syrienne Sana, un enfant a été tué et au moins trois personnes ont été blessées.

Il s'agit de la deuxième opération de ce genre menée contre des milices pro-iraniennes en Syrie par les États-Unis depuis l'arrivée au pouvoir du président Joe Biden, en janvier. Un raid dans l'est de la Syrie a tué en février plus d'une vingtaine de combattants, selon l'OSDH.

Les États-Unis accusent systématiquement les factions pro-Iran d'en être responsables. Depuis le début de l'année, plus de 40 attaques ont visé les intérêts des États-Unis dans le pays, où sont déployés 2 500 soldats américains dans le cadre d'une coalition internationale de lutte contre l'organisation djihadiste Etat islamique. Lundi soir, les milices pro-Iran ont lancé plusieurs obus sur une base militaire américaine dans le champ pétrolier d'Al-Omar, près de Deir ez-Zor, ville située non loin de la frontière irakienne, provoquant des dégâts matériels mais sans faire de victimes, selon l'OSDH.

L'utilisation nouvelle des drones est un casse-tête pour la coalition, car ces engins volants peuvent échapper aux batteries de défense C-RAM, installées par l'armée

américaine pour défendre ses troupes contre les attaques de roquettes. Un drone chargé de TNT, selon les autorités kurdes, s'est ainsi écrasé en avril sur le quartier général de la coalition à l'aéroport d'Erbil (Nord). Un drone piégé s'est également écrasé en mai sur la base aérienne irakienne d'Aïn Al-Assad abritant des Américains. Et, au début de juin, trois drones ont visé l'aéroport de Bagdad, où sont aussi déployés des soldats américains, et cinq roquettes ont été tirées sur une base aérienne où opèrent des entreprises américaines. Le recours à cette technique, sur le modèle des attaques menées par les rebelles yéménites houthistes, pro-Iran, contre l'Arabie saoudite, constitue selon les experts le signe d'une escalade en Irak.

Preuve que Washington s'inquiète de ce nouveau développement, le gouvernement américain a annoncé, au début de juin, qu'il était prêt à offrir jusqu'à 3 millions de dollars pour des informations sur ces attaques.

Agences

Ukraine, ne pas dévier de la ligne tracée par les USA

En août 2020, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo pendant son entretien avec Volodymyr Zelensky a exprimé les préoccupations des Etats-Unis concernant les investissements chinois néfastes en Ukraine, y compris les efforts de Pékin pour acquérir le constructeur de moteurs Motor Sich...



Dans le classement des femmes les plus influentes de l'Ukraine, la chargée d'affaires des Etats-Unis en Ukraine Kristina Kvien a devancé la première dame Elena Zelenskaïa et la procureure générale Irina Venediktova. Le Top 5 des Ukrainiennes les plus influentes inclut également l'ambassadrice britannique Melinda Simmons.

Ce qui n'est pas étonnant puisqu'une grande partie des "serviteurs du peuple" ukrainiens sont des protégés de Soros étroitement lié au parti démocrate américain, et d'autres sont des protégés d'Igor Kolomoïski approuvés depuis longtemps par l'ambassade américaine.

En tant que projet d'Igor Kolomoïski, Volodymyr Zelensky a reçu des consignes encore de la part du prédécesseur de Kristina Kvien, William Taylor : "S'il continuait de faire face à la Russie dans le Donbass et en Crimée, s'il promouvoit des réformes, alors c'est exactement ce que nous voulons de lui." Alors que Kristina Kvien en donnant des directives à toute l'Ukraine notait avec satisfaction que Volodymyr Zelensky "travaille sur l'incarnation de réformes importantes et réussies menées par l'Ukraine depuis la révolution de la dignité".

Récemment a eu lieu "l'achèvement triomphal de la réforme judiciaire", après laquelle les "juges indépendants" ukrainiens seront subordonnés uniquement à l'étranger.

Aval américain pour les réformes

L'ambassade américaine a immédiatement "salué l'adoption du projet de loi" en fixant un nouvel objectif : "Nous attendons avec impatience l'adoption au plus vite du projet de loi sur la réforme du Haut conseil de justice pour valider l'exploit actuel".

Une telle réforme a été réalisée plus tôt à l'encontre des structures de renseignement: quand le parlement ukrainien a exigé de faire entrer des députés dans la commission électorale pour choisir le directeur du Bureau national des investigations, le président du Parlement s'est fait "taper sur les doigts" par l'ambassade des Etats-Unis : Kristina Kvien a envoyé des "recommandations" appelant à ne pas détourner les députés de leurs "obliga-



tions législatives".

En août 2020, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo pendant son entretien avec Volodymyr Zelensky a exprimé les préoccupations des "Etats-Unis concernant les investissements chinois néfastes en Ukraine, y compris les efforts de Pékin pour acquérir le constructeur de moteurs Motor Sich". Il était question de la réanimation par la compagnie chinoise Skyrizon Aircraft Holdings de l'usine qui constituait une monoactivité urbaine à Zaporojie et dans la région dans l'ensemble. Mais moins de six mois plus tard, le contrat avec la Chine a été rompu, malgré une pénalité astronomique pour l'Ukraine de 3 milliards de dollars, et la promesse faite au département d'Etat américain a été tenue.

La Chine, persona non grata

Kiev est allé encore plus loin en cessant la coopération avec la compagnie chinoise Huawei Technologies Co. Ltd., l'une des plus grandes compagnies mondiales dans le secteur des télécommunications. "Le ministère des Affaires étrangères de l'Ukraine a décidé de retirer tous les équipements Huawei de ses bâtiments, et plusieurs autres établissements gouvernementaux suivront cet exemple", a déclaré Keith Krach, sous-secrétaire d'Etat américain. Ce dernier a déclaré qu'un tel accord a été conclu avec le premier ministre ukrainien Denys Chmygal. De plus, Kiev a renoncé à la coopération avec Huawei dans le cadre du projet de Ville intelligente en optant pour l'américaine Cisco. "L'Ukraine comprend ce qui est en jeu", a expliqué le diplomate américain. Le Service public des communications spéciales et de protection de

L'Ukraine et les Etats-Unis ont initié des manœuvres militaires impliquant plus de 30 pays en mer Noire et dans le sud de l'Ukraine, malgré les appels de la Russie à leur annulation.

Le Sea Breeze 2021 intervient en pleine montée des tensions avec Moscou, qui a déclaré avoir tiré des coups de semonce et largué des bombes sur la trajectoire d'un navire de guerre britannique pour le chasser des eaux de la mer Noire au large de la Crimée. La Grande-Bretagne a rejeté la version russe de l'incident.

La Russie a annexé la péninsule ukrainienne de Crimée en 2014 et considère les zones proches du littoral comme des eaux russes, ce que les pays occidentaux contestent. L'ambassade de Russie à Washington a demandé la semaine dernière l'annulation des exercices, et le ministère russe de la Défense a déclaré qu'il réagirait si nécessaire pour protéger sa propre sécurité nationale.

Novgorodské rebaptisée New York

Jeudi 1^{er} juillet, le Parlement ukrainien a voté une résolution qui renomme une petite ville de l'est du pays - New York -.

Cette petite ville située près de la ligne de front avec les séparatistes pro russes dans l'est de l'Ukraine va désormais s'appeler New York en vertu d'une résolution votée jeudi 1^{er} juillet par le Parlement ukrainien.

"Félicitations aux gens de New York, région de Donetsk", a réagi sur Twitter l'ambassade des Etats-Unis en Ukraine. "Une raison de plus de célébrer nos liens étroits. Nous sommes de grands fans de votre nouveaulancien nom !", a-t-elle ajouté.

Plus de 300 députés ukrainiens se sont prononcés pour donner ce nom à cette ville d'une douzaine de milliers d'âmes située à une trentaine de kilomètres de Donetsk, l'un des bastions des séparatistes prorusses, donnant ainsi leur feu vert à une mesure proposée par plusieurs de ses habitants.

Cette localité fondée au XVIII^e siècle - c'était alors un village - avait adopté le nom de New York un siècle plus tard pour une raison qui reste inconnue. Selon l'une des hypothèses citées par certains médias, elle l'a reçu de colons allemands qui s'y étaient installés.

Un nom politique

En 1951, à une époque où l'Ukraine faisait partie de l'URSS et en pleine Guerre froide avec les Etats-Unis, il a été décidé qu'elle s'appellerait dorénavant Novgorodské, pour des raisons politico-idéologiques avancées par le Parti communiste, selon une note d'explication accompagnant la résolution parlementaire.

Aujourd'hui, les Etats-Unis sont un soutien clé de l'Ukraine.

l'information a retiré de son site les informations sur le partenariat avec la compagnie Huawei Ukraine.

Après cela il devient également clair pourquoi sous la présidence de M. Zelensky en Ukraine continuent de fonctionner des biolaboratoires du Pentagone ouverts sous la présidence de Viktor Iouchtchenko, fermés par Viktor Ianoukovitch et de nouveau ouverts par Petro Porochenko. D'ailleurs, c'est au "mensonge sur les biolaboratoires américains secrets" qu'était consacré l'article de Kristina Kvien publié en 2020. Toutefois, par la suite, l'ambassade américaine a tout de même reconnu que ces laboratoires existent. Cependant, cela préoccupe bien moins M. Zelensky que l'avis des superviseurs américains.

Allégeance aux maîtres américains

Le contrôle extérieur total de Kiev à la fois dans la politique nationale et étrangère (ce qui n'était pas le cas à l'époque de M. Porochenko) a rendu inutiles les prévisions des actions du pouvoir ukrainien : l'équipe de M. Zelensky exécute les décisions imposées sans tenir compte des conséquences néfastes pour le pays.

D'après les politologues, l'avenir de M. Zelensky ne dépend pas de l'establishment ukrainien et encore moins de l'électeur ukrainien : "Cette question dépend des Américains. Zelensky leur convient. En conséquence, il restera jusqu'au bout de son mandat. Il pourrait même être réélu."

Exercices militaires États-Unis-Ukraine face aux protestations russes

FINALE DE LA COUPE DE LA CAF FACE AU RAJA

Les Canaris s'envolent aujourd'hui pour Cotonou

La JS Kabylie s'envolera aujourd'hui à bord d'un avion spécial en direction de la ville de Cotonou, la capitale économique du Bénin, où elle disputera samedi à 20h, face aux Marocains du Raja Casablanca, la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football.

PAR MOURAD SALHI

Les dirigeants du club, à leur tête le président Chérif Mellal, ont choisi de rallier Cotonou 3 jours avant le grand rendez-vous continental pour permettre aux joueurs de bien s'acclimater aux conditions de ce pays. Selon le programme établi par le staff technique, les coéquipiers du capitaine Bensayah auront deux séances d'entraînement, dont l'une au stade de l'Amitié à Cotonou à l'heure du match, soit à 20h.

"Nous avons choisi de rejoindre Cotonou 3 jours avant la finale pour mieux se préparer pour ce rendez-vous tant attendu. Cela permettra aussi aux joueurs de s'acclimater aux conditions météorologiques du pays hôte", a indiqué le directeur sportif du club, Kamel Abdesselam. Afin d'aller chercher une huitième étoile, 19 ans après son dernier sacre remporté, rappelons-le, en 2002 face au Tonnerre Yaoundé (Cameroun), les Lions du Djurdjura devront donner le meilleur d'eux-mêmes face aux Marocains du Raja, un adversaire de taille, lors d'un



derby maghrébin prometteur. "Le Raja est une équipe du niveau de la Ligue des Champions. On va, donc, se frotter à un gros morceau, mais dans un match tout est possible et on est capable de réaliser l'exploit", a déclaré le technicien français des Canaris, Denis Lavagne. Et d'ajouter : "Ce sera un nouveau test pour nous. On va essayer de bien préparer ce rendez-vous, de développer notre jeu et, bien évidemment, tenter de la remporter", a-t-il ajouté. Lavagne évoque la confirmation en terre béninoise. "Ça sera pour nous le rendez-vous de la confirmation de tout ce que nous avons réalisé durant tout notre parcours, qualifié d'honorable jusque-là. Nous allons aborder ce rendez-vous avec l'intention de remporter le trophée", a-t-il dit.

Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur français de la JSK, Denis Lavagne, devra se passer des services de son attaquant Zakaria Boulahia, qui souffre

d'une blessure au genou contractée lors du match de championnat face à la JS Saoura. Le staff médical, à sa tête Dr Djadjoua, confirme que Boulahia n'est pas à 100 % de ses capacités physiques et sa participation à la finale n'est pas sûre. En revanche, le défenseur central Badreddine Souyad est apte pour ce match. Ce joueur, selon le staff médical, n'a rien de grave et il sera présent au Bénin. L'entraîneur s'est réjoui du retour de ce joueur important dans son échiquier. "C'est officiel, Souyad a eu le feu vert du staff médical pour reprendre la compétition. Ce qui n'est pas le cas de Boulahia qui n'est pas encore apte à jouer. Il sera pris en charge par le staff médical. On espère qu'il reviendra le plus vite possible, car on a besoin de ses services", a indiqué le coach Lavagne.

M. S.

COURSE EN LIGNE

4^e titre national pour Azzedine Lagab

Le sociétaire du GS Pétroliers, Azzedine Lagab, a survolé ce lundi le Championnat national de la course en ligne, disputé à Aïn-Témouchent. Après son 7^e sacre au contre-la-montre, glané samedi dernier, Lagab a récidivé ce lundi en remportant la course en ligne, une épreuve marquée par la présence de 61 cyclistes sur la ligne de départ.

Sous un soleil de plomb et après 4h18.35 de route, Lagab a franchi la ligne d'arrivée, en solo, s'offrant par la même occasion son 4^e titre national dans cette spécialité. Le coureur de 34

ans a devancé son coéquipier El Khacib Sassane (4h18.42), tandis que la troisième place est revenue à Abderrahmane Mansouri, du MC Alger (4h25.42).

Qualifié pour les Jeux Olympiques de Tokyo, Lagab continue sa préparation pour l'épreuve de la course en ligne prévue le samedi 24 juillet. Le coup d'envoi sera donné depuis la capitale et le Musashinomori Park, tandis que l'arrivée est prévue sur le Mont Fuji pour un périple de 230 km.

Concernant la course chez les U-23, le dernier mot est revenu à Seddik

Benganif (FAC) en 4h30.35. Il a pris le meilleur sur Aymen Merdj (FAC), 4h30.36 et Hamza Amari (FAC) 4h34.15. Il convient de rappeler que Lagab, ainsi qu'un certain nombre de ses coéquipiers disputent cette compétition sous la bannière de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). En effet, et à l'instar de la section handball, le GSP a décidé de faire l'impasse sur cette joute en raison de la crise financière aigüe dans laquelle se débat le club depuis plusieurs mois.

COUPE ARABE U-17

L'Algérie connaît ses adversaires

En vue du prochain tournoi de Coupe arabe U-17 prévue au Maroc, l'Algérie connaît, désormais, ses prochains adversaires durant cette compétition qui se déroulera du 29 juillet au 15 août prochain.

Les protégés du sélectionneur algérien

Rezki Remane sont reversés dans un groupe B composé des Emirats arabes unis, de la Libye ainsi que du Djibouti.

Rezki Remane, qui a organisé plusieurs stages durant les dernières semaines, sera dans l'obligation de

choisir les bons éléments pour essayer d'aller le plus loin possible dans la compétition. Une ambition qui pourrait ainsi imiter le parcours de leurs aînés dans la catégorie des U-20 lors de la Coupe arabe qui se déroule actuellement en Égypte.

QATAR

Bounedjah nommé pour le titre du meilleur joueur

Auteur d'une saison pleine avec sa formation Al Sadd, Baghdad Bounedjah a été nommé dans la liste finale élisant le meilleur joueur de la saison en Qatar Stars League.

La concurrence pour ce titre s'annonce rude puisque Bounedjah figure dans une sélection finale comprenant son coéquipier en club et ex-international espagnol, Santi Cazorla (NDLR : 13 buts et 10 passes décisives en 20 matchs de championnat joués), ainsi que l'ailier belge-brésilien d'Al Duhail Edmilson Junior (NDLR : 12 buts et 6 passes décisives en 16 matchs joués).

MERCATO

Adil Taoui mis à l'essai avec Bastia

Licencié lors de la saison écoulée par les dirigeants de son ancien club suite à des problèmes avec son entraîneur, le jeune milieu de terrain franco-algérien Adil Taoui a été mis à l'essai avec le SC Bastia qui évoluera la saison prochaine en Ligue 2 BKT.

Formé à Toulouse, le joueur âgé de 19 ans a débuté avant-hier un essai avec Bastia en disputant un match amical face à l'autre club de la ville corse le FC Bastia-Borgo. Ayant disputé deux matchs en Ligue 1 Uber Eats et un match de Ligue 2 BKT, l'ancien Toulousain sera supervisé de près par le staff technique du champion en titre de National 1 qui devrait donner son verdict dans les prochains jours.

Un contrat de 3 ans proposé à Ghezzal

Rachid Ghezzal devrait bel et bien rester à Besiktas. En effet, selon le journaliste italien Nicolo Shira, les dirigeants de Besiktas auraient proposé un contrat de 3 ans à l'international algérien de 29 ans.

Preté par Leicester City à Besiktas lors de la saison écoulée, Rachid Ghezzal a réalisé une superbe saison. Auteur de 8 buts et 18 passes décisives en championnat, le joueur a convaincu les dirigeants du club stambouliote qui souhaitent s'attacher ses services de manière définitive. Pour ce faire, les dirigeants de Besiktas discutent actuellement avec leurs homologues de Leicester en vue d'un transfert. Sous contrat avec les Foxes jusqu'en 2022, la tendance est clairement à un départ. Selon le journaliste Nicolo Shira, les dirigeants du club turc auraient même proposé un contrat de 3 ans à l'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais. Pour rappel, le joueur a fait part de sa volonté de rester au club : "Ma priorité, c'est Besiktas. Je veux disputer la Ligue des Champions la saison prochaine. Je veux continuer ma carrière à Besiktas où la volonté est la même du côté des dirigeants."

LES 30 ANS DU TOP 50



21h00



Apparu en 1984, le Top 50, la liste des meilleures ventes de singles en France, est devenu une véritable institution dans le monde de la musique. Les artistes français et internationaux espéraient alors tous en faire partie. Alors que des chanteurs y firent de courtes apparitions, des stars s'y sont installées pendant de longues semaines, voire même des mois.

INSPECTEUR LEWIS
DE PAILLE ET DE SANG



21h00



Un squelette est découvert au fond d'un puits, le crâne fracturé et plusieurs os brisés. Il s'agit d'Indrek Kalda, un Estonien connu de la police pour usage de drogues dures. Pendant ce temps, Lizzie se rend chez Jasper Hammond, un taxidermiste qui a porté plainte pour des effractions répétées. Sur les lieux, la policière tombe sur le cadavre d'une jeune artiste, Talika Desai.

MYSTÈRE
À LA SORBONNE



21h00



Victoire Missonnier, première étudiante en Droit de la Sorbonne, est accusée de meurtre. Convaincue de sa culpabilité, la police enquête à charge. En désespoir de cause, Victoire demande l'aide d'un de ses professeurs de droit pénal, César Garbot, ancien bretteur du barreau. Engagés dans une véritable course contre la montre, ces deux alliés de fortune, accompagnés de 2 autres étudiants de la promotion de Victoire, tentent de retracer le parcours atypique de la victime.

DES RACINES
ET DES AILES



21h00



En cette soirée du mercredi 7 juillet 2021 France 3 nous propose la rediffusion d'un numéro de son magazine - Des racines et des ailes -. Ce soir, dans le cadre de sa collection - Passion patrimoine -, (re)découvrez Le goût du Pays Basque. Rendez-vous dès 21h05 sur France 3 ou en replay et streaming sur France.TV.



LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

LE
QUATUOR



21h00



Peter Mitchell est un musicien d'exception, internationalement reconnu. Violoncelliste au sein d'un prestigieux quatuor qu'il a fondé avec de vieux amis musiciens, il prépare activement le 25e anniversaire de leur formation musicale. C'est un événement très attendu des mélomanes. C'est alors que Peter apprend qu'il est atteint de la maladie de Parkinson. Bientôt, il sera irrémédiablement incapable de jouer.

CHANTONS ENSEMBLE
LES FRANCOS



21h00



La crise sanitaire a contraint les organisateurs des Francofolies à annuler l'édition 2020 du festival de La Rochelle. Les artistes qui devaient s'y produire seront dans leur grande majorité présents en 2021. En attendant, "Chantons ensemble" propose de vivre l'ambiance du festival de chez soi, en toute sécurité, mais avec au coeur l'envie de se rassembler autour des artistes qui font vivre la scène musicale francophone.

ANGLETERRE / DANEMARK
EURO 2020



21h00



Après s'être largement imposés face à l'Ukraine (4-0), l'Angleterre retrouve une surprenante équipe du Danemark, qui n'avait plus atteint ce niveau de la compétition depuis 1992. Les Three Lions de Harry Kane, qui n'ont encaissé aucun but jusque là dans cet Euro, comptent bien s'imposer une fois encore face aux coéquipiers de Thomas Delaney. Les deux pays ne se sont rencontrés qu'une fois à l'Euro, en phase de groupes en 1992 à Malmö.

MAMMA MIA
HERE WE GO AGAIN



21h00



Sophie Sheridan prépare la réouverture de l'hôtel de sa défunte mère, Donna, sur l'île grecque de Kalokairi. C'est l'occasion pour elle de se plonger dans l'histoire de sa mère, d'autant plus qu'elle attend un enfant. Grâce au journal intime de Donna, sa propre histoire fait écho à celle de sa fille. On la voit rencontrer Bill, Harry et Sam, vivre trois histoires d'amour enchevêtrées et se découvrir elle-même.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:46
Dohr	12:53
Asr	16:44
Maghreb	20:13
Icha	21:52

FINALE DE LA COUPE ARABE DE FOOTBALL DES U-20 : ARABIE SAOUDITE 2 - ALGERIE 1

LES VERTS N'ONT PAS DEMÉRITÉ

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20), a été battue logiquement par l'Arabie saoudite (2-1), en finale de la Coupe arabe, de la catégorie, qui s'est déroulée en Égypte.

Le rendez-vous qu'a abrité le stade des Forces aériennes du Caire, n'a pas connu de round d'observation puisque les deux équipes, algérienne et saoudienne, sont entrées très vite dans le vif du sujet. Ce sont les Saoudiens qui ont ouvert la marque, dès la 2^e minute de jeu, suite à une bourde de la défense algérienne.

Le joueur saoudien Alioua Abdelaziz qui a reçu la balle, par erreur, dans la surface, n'a trouvé aucune difficulté pour la mettre dans les filets de Nabil Ouenes. Mais les jeunes Algériens n'ont jamais perdu espoir dans ce match et ont continué à croire à une égalisation.

A la 5^e minute de jeu, Younes Aït Amer tente une action individuelle, s'infiltrer dans la surface, tire en direction des buts, mais son ballon part dans les airs. Les Algériens se sont procurés plusieurs occasions, mais sans pour autant parvenir à les concrétiser.

A la 15^e minute, l'homme en noir d'Oman, Sultan Mohamed, accorde un penalty aux Saoudiens, suite à une erreur du gardien algérien de but Nabil Ouenes. Ce dernier a réussi de fort belle manière à repousser la balle vers le corner, et évite ainsi un deuxième but à son équipe.

A la 33^e minute de jeu, les Verts ont failli remettre les pendules à l'heure sur un coup de pied arrêté d'une trentaine de mètres, mais le cuir a été renvoyé par la transversale.

Le forcing des Algériens s'est poursuivi jusqu'à la dernière minute, notamment par Adél Boulebina, mais le portier saoudien



Oussama Marmache était à la parade.

Après la pause, les Algériens sont revenus avec des intentions plus offensives. À la 53^e Mahed Touati, d'un centre millimétré, trouve le pied gauche de Adél Bourbina qui loge le cuir magistralement dans les filets de Oussama Marmache.

Une réaction qui est venue au bon moment pour les poulains de Mohamed Lacet. Dès lors, le rythme de la partie a connu une baisse des deux côtés. Il a fallu attendre la 77^e minute de jeu pour voir les Saoudiens aggraver la marque par l'intermédiaire de Mohamed Soulaïmane.

C'est sur ce score de deux buts à un que l'arbitre omanais met fin aux débats qui ont été très intenses lors de la première mi-temps.

Qualifiée pour le dernier stade de l'épreuve en éliminant la Tunisie et le Maroc, deux favoris pour le sacre final, l'Algérie sort avec les honneurs.

Les joueurs du sélectionneur Mohamed Lacet ont réalisé un parcours plus qu'honorable, parvenant d'abord à s'extirper in extremis de la phase de poules, avant de battre les deux voisins, le Maroc et la Tunisie, respectivement en

quarts et en demi-finales. Se basant essentiellement sur des joueurs évoluant à l'étranger, Lacet est en train de réussir admirablement son pari, là où ses prédécesseurs avaient échoué : remettre une sélection des jeunes sur rails, après des résultats jugés décevants concédés lors des dernières années.

C'est "une formation très technique avec beaucoup de caractère", soulignent les spécialistes en la matière. Avec un peu plus de considération et de moyens, cette jeune équipe pourra faire beaucoup parler d'elle.

Mourad Salhi

AFFAIRE DE L'INTOXICATION SUR UNE PLAGE À TÉNÈS

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS

Les victimes de la présumée intoxication au gaz, évacuées dans la soirée de dimanche vers l'hôpital de Ténès sont rentrées chez elles après avoir reçu les soins nécessaires, a indiqué ce lundi la direction locale de la santé et de la population.

"Sur les 193 personnes admises à l'hôpital de Ténès dans la soirée de dimanche, 7 y ont passé la nuit et ont quitté cet établissement de santé lundi à 7h du matin après avoir reçu les soins nécessaires", a précisé à l'agence officielle le responsable de la prévention à la même direction, le docteur Nasreddine Benkartalia.

Il a signalé que les personnes admises à l'hôpital de Ténès présentaient divers symptômes : fièvre, nausées, vomissements, rougeur des yeux et allergie, relevant que les "médecins et le personnel paramédical sont restés au chevet des malades jusqu'au petit matin".

Selon lui, les victimes, des personnes qui se baignaient à la plage centrale de Ténès, "auraient inhalé un gaz qui s'est vite propagé à la faveur du vent ayant soufflé durant l'après-midi du dimanche", signalant que les "analyses détermineront avec précision la nature du gaz, en question".

Intervenant sur la radio régionale, le wali de Chlef, Lakhdar Seddas, a confirmé qu'"aucune victime de la présumée intoxication ne se trouve actuellement à l'hôpital de Ténès", faisant état de la mise sur pied de commissions d'enquêtes afin de connaître les "tenants et aboutissants" de cette affaire.

"Des services relevant de divers corps sécuritaires se sont déplacés dans la soirée d'hier à la plage centrale de Ténès en vue d'effectuer les analyses d'usage, nécessaires en pareille circonstance, lesquelles nécessitent une haute technologie", a-t-il fait savoir. Par la même occasion, le chef de l'exécutif local a fait part de l'envoi, par le ministère de l'Environnement, d'une commission spécialisée chargée d'analyser les eaux de l'oued situé non loin de la plage en question.

"Aucune hypothèse ne sera négligée mais, bien évidemment, la plus plausible (elle revient avec insistance), est celle se rapportant au déversement d'un bateau se trouvant au large de Ténès d'aliments de bétail", a-t-il souligné, faisant état de l'ouverture d'une enquête par le parquet de Chlef à ce sujet.

De son côté, le directeur de l'antenne locale de l'Algérienne des eaux (ADE),

Houari Bouazza, a fait part de l'arrêt "à titre préventif", de l'alimentation en eau à partir de la station de dessalement de Ténès, signalant que l'analyse des prélèvements effectués n'a présenté aucune anomalie.

"Aucune anomalie n'a été constatée sur les échantillons d'eau de mer ainsi que ceux des eaux traitées, d'où notre décision de reprendre l'approvisionnement en eau de la population cette après-midi dès lors qu'elle ne présentait aucun risque sur sa santé", a-t-il fait savoir. Au total, 36 éléments de la Protection civile sont dénombrés par les victimes de cette intoxication, en l'occurrence 8 plongeurs professionnels et 28 travailleurs saisonniers, a fait savoir pour sa part le chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Yahia Messaâdia.

Les premiers cas de vomissements et d'évanouissement ont été signalés juste après la fin de la cérémonie de l'ouverture officielle de la saison estivale dimanche en fin d'après-midi. Juste après qu'il eût été informé de l'incident, le wali de Chlef s'est déplacé sur place, décidant aussitôt de la fermeture immédiate de la grande plage de Ténès ainsi que celles d'El Marina et Oued Lagsab.

